



bulletin municipal
2021



Montreuilais



31 mai 2021
Rencontre des élèves
de CM1-CM2
avec M. le Maire



Cérémonie du
11 novembre 2021



Chemin de La Loire



Montrelais 2021

Vœux	3
Mot du maire	3
Mairie	4
Les agents municipaux	5
Les Commissions Municipales	
Commission finances	6
Commission voirie	7
Commission bâtiments-urbanisme	8
Commission affaires scolaires - vie associative	9
Infos Générales	
Yves Daniel - Député	11
Conseillers Départementaux	12
L'A.R.R.A.	13
Infos Communales	
Carte d'identité	14
Recensement	14
Cimetière - Concessions	14
Élections présidentielles	15
Prévention communal	15
Fiche d'inscription sur le registre de prévention communal	16
Fibre optique	17
Réseau ORANGE	18
Collecte ordures ménagères	19
Vie Associative Montrelaisienne	
Le Club de l'Amitié	20
U.N.C.	21
Les Multi'vitaminées	21
Les P'tits Loups de Montrelais	22
École Joachim du Bellay	23
Le Mat (Centre d'Art)	27
Services et vie associative	
La Ludothèque	29
COMPACT	
Biblio'fil	30
Conseil de Développement du Pays d'Ancenis	31
Restauration des cours d'eau	31
Gestion des déchets	32
Urbanisme	34
Infos Sociales	
La Téléassistance	35
CPAM	36
Le Transport solidaire	37
La Maison des Solidarités	38
Erdre et Loire Initiatives	39
AIDANTS44	39
Mission Locale	40
TroCantons	41
CLIC	42
SOS Urgences Garde d'Enfants	43
Maison des Adolescents	44
Salle « Les Roussoles »	45
État Civil	46



Le mot du maire

2021, une seconde année sous les contraintes liées à la pandémie de Covid 19. Nous devons tous agir en responsabilité pour protéger notre entourage familial, professionnel et amical.

Depuis 2 années, nos réunions de conseil municipal ont lieu à la salle « Les Roussoles » et nous limitons le nombre de réunion en présentiel ce qui freine l'avancée des dossiers engagés depuis 2020.

Pour autant, le permis d'aménager pour le futur lotissement « Le Moulin du Bois » est en cours d'étude et ce malgré les difficultés rencontrées dans le cadre de la réglementation des zones humides.

Nous allons donc pouvoir engager les travaux d'aménagement des 12 parcelles au cours de l'année 2022.

Nous menons également une étude de faisabilité pour le projet de dynamisation du bourg nord, une première réunion du comité de pilotage a eu lieu en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Loire Atlantique (C.A.U.E. de la Loire Atlantique), les habitants, les membres des associations qui se sont inscrits, et les élus fin septembre 2021.

D'autres réunions seront organisées dans les meilleurs délais. C'est un projet ouvert, et l'avis de tous est souhaitable. Nous devons réfléchir et concevoir nos besoins aujourd'hui pour mieux vivre demain.

Pour mener à bien ces projets structurants, la commune finance et financera ces projets sur ses fonds propres, aucun recours à l'emprunt, c'est notre volonté depuis 2014. Dans le cadre de son plan de relance l'état a mis en place le Contrat de Ruralité de Relance et de Transition Ecologique (C.R.R.T.E.), ainsi nous solliciterons toutes les instances susceptibles de nous accompagner.

Ces projets sont nécessaires à la vitalité de notre commune, et nous devons poursuivre nos recherches du bien vivre dans la mise en œuvre d'une écoconception des futurs bâtiments.

Dans le même esprit, les élus en charge de la restauration scolaire vont étudier, très prochainement, comment et avec quel(s) prestataire(s) améliorer les repas de la cantine scolaire afin de tendre vers des repas plus « bio » en favorisant les circuits courts et en recherchant au mieux les producteurs locaux tant que faire ce peut.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe municipale aborde cette nouvelle année, et je profite de ce message pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022.

Le Maire,
Joël JAMIN

Compte tenu du contexte particulier,
nous n'aurons pas le plaisir
de se retrouver physiquement pour les vœux.
L'équipe municipale et le personnel
vous souhaitent ses meilleurs vœux
pour l'année 2022.

Bonne lecture !



Mairie

19, rue de l'Abbaye - 44370 MONTRELAIS - Tél. 02 40 83 45 88 - Fax 02 40 98 31 90

Email : mairie@montrelais.fr - www.montrelais.fr

Nombre
d'habitants :

851

Source Insee
16 décembre 2021

Ouverture au public hors vacances scolaires

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
(Accueil téléphonique de 13h30 à 17h30)
Le samedi de 9h00 à 12h00 (semaine paire)
Fermée le lundi

Ouverture au public pendant les vacances scolaires

Du mardi au samedi (semaine paire) de 9h00 à 12h00
(Accueil téléphonique de 13h30 à 17h30)
Fermée le lundi

Ouverture du secrétariat / le samedi : semaines paires

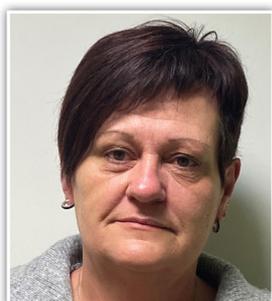
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S	1 M sem 5	1 M sem 9	1 V	1 D	1 M sem 22	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M sem 44	1 J
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M sem 31	2 V	2 D	2 M	2 V
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M sem 18	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 M sem 1	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M sem 40	4 V	4 D
5 M	5 S	5 S	5 M sem 14	5 J	5 D Pentecôte	5 M sem 27	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M sem 36	6 J	6 D	6 M sem 49
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M sem 23	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 S	8 M sem 6	8 M sem 10	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M sem 45	8 J
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M sem 32	9 V	9 D	9 M	9 V
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M sem 19	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 M sem 2	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M sem 41	11 V	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M sem 15	12 J	12 D	12 M sem 28	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M sem 37	13 J	13 D	13 M sem 50
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M sem 24	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 S	15 M sem 7	15 M sem 11	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M sem 46	15 J
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M sem 33	16 V	16 D	16 M	16 V
17 L	17 J	17 J	17 D pâques	17 M sem 20	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 M sem 3	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M sem 42	18 V	18 D
19 M	19 S	19 S	19 M sem 16	19 J	19 D	19 M sem 29	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M sem 38	20 J	20 D	20 M sem 51
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M sem 25	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 S	22 M sem 8	22 M sem 12	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M sem 47	22 J
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M sem 34	23 V	23 D	23 M	23 V
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M sem 21	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 M sem 4	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M sem 43	25 V	25 D
26 M	26 S	26 S	26 M sem 17	26 J Ascension	26 D	26 M sem 30	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M sem 39	27 J	27 D	27 M sem 52
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M sem 26	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 S		29 M sem 13	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M sem 48	29 J
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M sem 35	30 V	30 D	30 M	30 V
31 L		31 J	31 M		31 M	31 D	31 M	31 L	31 D	31 M	31 S

Fermeture le samedi du 16/07 au 14/08 inclus

jours fériés

vacances scolaires

Les agents municipaux



COUPILLE Béatrice
Secrétaire générale



PETIT Céline
Agent administratif



BIGOT Michaël
Agent technique



ROBIN Sandrine
Agent de restauration
et d'entretien



ONILLON Marie
ATSEM



RENY Jason
Agent technique



GIRAULT Alexandra
Agent d'entretien



JAMIN Marion
Animatrice périscolaire

Les commissions municipales

Finances

La situation financière définitive 2020 donne les résultats suivants :

Recettes de fonctionnement	635 376.29 €
Dépenses de fonctionnement	471 218.77 €
Résultat comptable fonctionnement	164 157.52 €
Résultat antérieur	619 374.25 €

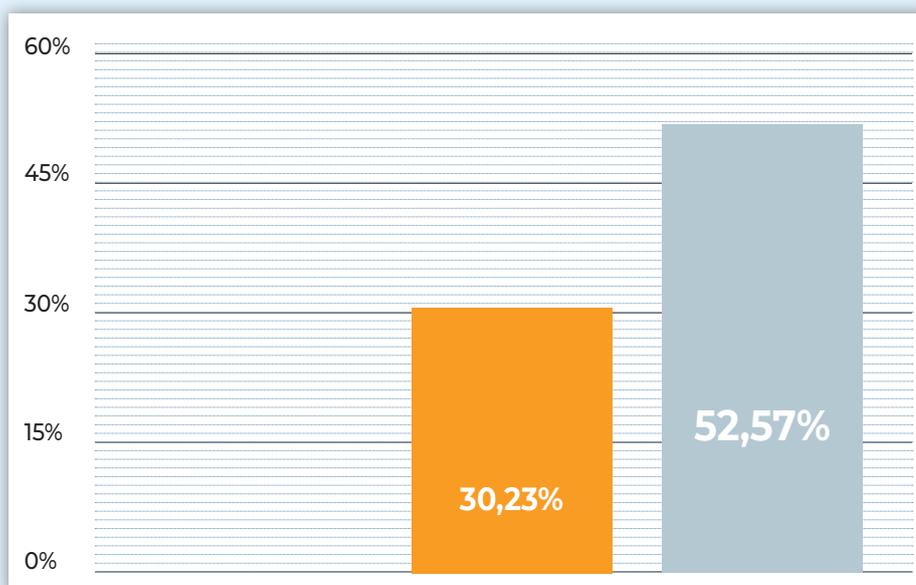
Résultat cumulé en fonctionnement 783 531.77 €

Recettes d'investissement	41 618.15 €
Dépenses d'investissement	97 543.99 €
Résultat de l'exercice	-55 925.84 €
Résultat antérieur	52 958.82 €

Résultat cumulé en investissement -2 967.00 €



Taux d'imposition 2021



■ Taxe foncier bâti ■ Taxe foncier non bâti



Balayeuse

Pour faciliter le travail des agents, la commune a investi dans une balayeuse d'occasion



Les travaux pour la liaison du Hameau de la Verderie vers le Chemin de la cour ont été réalisés, ce qui permettra aux promeneurs de rejoindre le bourg en toute sécurité.



Aménagement du bourg

L'aménagement du bourg sud a été réalisé pour mieux orchestrer la circulation et le stationnement.



La Verderie

Des travaux de busage ont été réalisés pour les trois maisons d'habitation en cours de construction.

Route de la Haie et Route des Mines

Une réfection sur une portion de ces deux routes a été réalisée.

Projets 2022

CHEMINS

Le cheminement pour l'accès aux chemins pédestres sera signalé par de nouveaux panneaux.

Des travaux pour la liaison entre le Hameau de la Verderie vers la Pinardière et le Chemin de la cour seront mis à l'étude.

ESPACE CLAUDE RICHARD

L'agorospace et l'ensemble des jeux ont des signes d'usures importants. Pour la sécurité de ses usagers, une étude de rénovation est en cours.



Les commissions municipales
Bâtiments



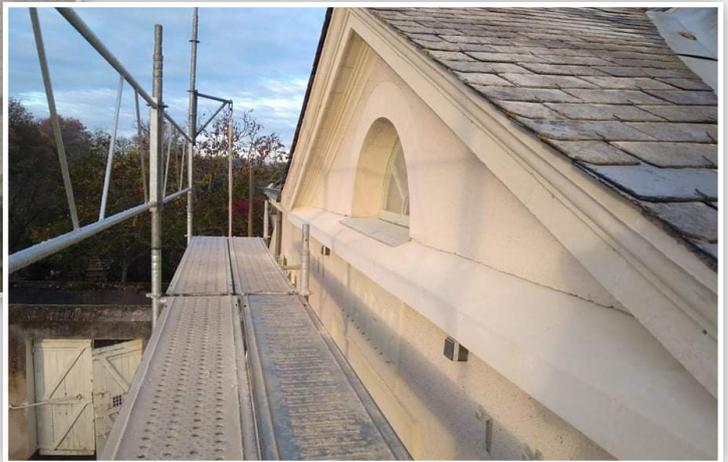
L'Église

La toiture de l'église a été remise en état.



Façade de la mairie

Pour raison de sécurité, **une partie de la façade de la mairie a été restaurée.**
Des morceaux de tuffeau tombaient.



Projet 2022

Les volets du Centre d'Art (Le Mat), et de la mairie ont été réparés et sont en attente d'un rafraîchissement



Affaires scolaires - Vie associative

Assistantes maternelles

Pour la 5^e année, des activités d'éveil musical et de jeux de motricité, animées par des intervenants extérieurs, étaient prévues.

Le contexte sanitaire compliquant les regroupements seulement 3 activités en présentiel ont pu être maintenues. Les assistantes maternelles répondent présentes à ces animations en y participant très régulièrement, chaque atelier regroupe en effet, une dizaine d'enfants ! Par ailleurs un atelier musical à distance a été proposé aux assistantes maternelles, pour prolonger l'écoute avec les enfants un bricolage en rapport avec les sons était également proposé !

En outre la liste des assistantes maternelles est disponible sur notre site !

Action sociale

Les communes de -1500 habitants n'ont pas l'obligation de créer un CCAS, la municipalité de Montrelais a mis en place une commission Action Sociale composée d'élus.

Cette commission reçoit et oriente les habitants vers les services les plus compétents selon les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, cette commission traite les dossiers de subvention pour les associations, dossier disponible sur notre site internet ou sur demande en Mairie.

Les dossiers sont à rendre pour le 31 janvier 2022.

Sport Culture Vie associative

Malheureusement, pour la deuxième année, le repas intergénérationnel n'a pas pu avoir lieu sous la forme habituelle (repas des anciens et spectacle réunissant anciens et enfants de la commune).

Cependant, la municipalité a tenu à offrir à chaque enfant scolarisé à Montrelais un petit sac rempli de friandises.

Une surprise festive ; en partenariat avec la Ruche qui dit oui ; confectionnée uniquement de produits locaux (à part la surprise que nous avons glissée) : pâtes, rillettes de poisson, nougat, pâtes de fruits etc, a été remise aux aînés de la commune qui l'ont souhaité.



Depuis la rentrée scolaire de septembre, chaque famille possède un compte « Portail-Enfance » ce qui leur permet de gérer en ligne les réservations pour les services de la cantine et périscolaire.

Les commissions municipales

À la cantine les deux services sont maintenus avec les PS, MS, GS, CP et CE1 de 12h à 12h45 dans le réfectoire de la cantine et de 12h45 à 13h30 les CE2, quelques CE1 les CM1, et CM2 dans la salle « Les Roussoles ». Environ 50 enfants en moyenne chaque jour. Sandrine et Marie assurent le service de la cantine, Marion et Alexandra la pause méridienne.



L'Accueil périscolaire se fait dans la salle « Les Roussoles » : Marion et Sandrine accueillent environ 10 enfants le matin et 12 enfants le soir au périscolaire tous les jours. Différents ateliers sont proposés : bricolage, jeux, etc.

Horaires : lundi matin au vendredi matin de 7h00 à 9h00. Et lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 16h15 à 19h00.



Activités Spécifiques (TAP)

Depuis la rentrée scolaire 2021, 33 enfants participent aux activités spécifiques. Un animateur (Marion, Marie) propose à chaque enfant par tranche d'âge, différents ateliers de 7 séances (des ateliers de bricolage, création de jeux de société, décoration de la cantine, des contes,...), également avec la participation d'intervenants extérieurs comme Antoine le médiateur du Centre d'Art (Le MAT) pour l'art plastique ainsi que Marie Laure de la ludothèque pour la découverte de jeux.



Infos générales

Mot du Député

L'année 2021 s'achève, comme 2020, sur cette crise sanitaire mondiale qui n'en finit pas. Heureusement, l'espoir est là : grâce au vaccin associé au maintien des gestes barrières. Les activités de tous ordres ont pu enfin reprendre. Si c'est le signe d'un retour progressif à une vie plus normale, plus sociale, plus humaine, il faut malgré tout rester vigilant.

En cette année 2021, je tiens à féliciter les nouveaux élus qui ont intégré les conseils départementaux et régionaux. Je regrette cependant un taux de participation trop faible lors de ces élections. Le droit de vote est l'acte démocratique le plus fort et le plus précieux. Nous avons donc le devoir de protéger collectivement notre démocratie. Par notre responsabilité d'élus, nous devons créer les conditions d'un débat constructif, riche de nos différences et divergences de points de vue. N'est-ce pas là le moyen de construire le compromis pour atteindre l'intérêt général et la préservation du bien commun ?

La 6^e circonscription de Loire-Atlantique, partagée entre « ruralité et urbanité », a la chance de compter sur des citoyens qui aiment leur territoire, les élus locaux, des associations engagées et des entreprises dynamiques qui contribuent à son attractivité. Malgré tout, on ne peut occulter le fait que durant cette année 2021 se sont accentuées certaines difficultés, notamment d'accès aux soins. La lutte contre la désertification médicale reste bien un des enjeux majeurs, évoqué régulièrement lors de mes rencontres avec de nombreux maires et élus municipaux de la circonscription. Première réponse à cette situation : des budgets sans précédent ont été débloqués par le gouvernement vers les structures de santé et médico-sociales. Ceci via le Ségur de la santé, en valorisant l'engagement des femmes et des hommes qui y travaillent. Cependant, de nouveaux efforts devront encore être consentis par d'autres réformes à venir pour une répartition plus équitable de l'offre de soins sur nos territoires.

Dans ma fonction de député, le travail n'a bien sûr pas manqué, à la fois à l'Assemblée nationale comme en circonscription. En plus de mes présences habituelles à l'Assemblée, se sont rajoutées de nombreuses visioconférences (commissions et auditions). Les débats et votes à l'Assemblée ont bien évidemment porté sur la nécessaire vigilance sanitaire, la protection des populations, sans oublier l'indispensable soutien apporté à notre économie, à nos entreprises, au bénéfice des salariés et de l'emploi. Pour n'en retenir que quelques-uns, les débats ont aussi porté sur des grands enjeux sociétaux comme le climat (Loi Climat et Résilience) ou encore la défense de la laïcité (Loi confortant le respect des principes de la République). À l'issue de ces débats, mon fil rouge reste toujours de voter au regard de l'intérêt général et de l'équilibre des 3 piliers du développement durable que sont le social, l'écologie et l'économie.

J'ai mis toute mon énergie et mon engagement depuis 4 ans à travailler et défendre des réformes nécessaires à notre pays, notamment au bénéfice des plus jeunes qui en sont l'avenir. Je reste profondément serein, confiant et enthousiaste pour le futur.

2022 sera l'année de nouvelles élections, présidentielle et législatives. Quels qu'en soient les résultats, d'importantes réformes resteront à mener, plus particulièrement pour les générations futures. Je pense notamment à la santé, au logement, à l'éducation, à l'agriculture, au grand âge et aux retraites. Face à la mondialisation, de nouveaux modèles économiques, sanitaires et climatiques sont à construire. Le premier défi à relever est indéniablement celui de la préservation de notre démocratie contre le repli sur soi, la crainte des autres et la haine, qui pourraient fragiliser durablement notre nation. Alors, faisons un véritable atout de nos différences pour construire, dans la paix, le vivre ensemble.

C'est le vœu que je formule avec Séverine Lenoble, ma suppléante, ainsi que nos collaboratrices, Dominique, Linda et Eléonore.

Bonne année 2022 à toutes et tous !



Yves DANIEL,
député



Vœux 2022 de Leïla Thominiaux et Rémy Orhon

Leïla Thominiaux et Rémy Orhon vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022

Dans nos mémoires, nous allons retenir une année 2021 marquée une fois de plus, par la crise sanitaire qui a impacté la vie quotidienne des habitants du territoire. Mais n'oublions pas que c'est aussi l'année d'un renouvellement démocratique avec notre élection sur le canton d'Ancenis. Nous tenions une nouvelle fois à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée pour porter la voix du territoire au sein du Conseil Départemental.

Des premières actions fortes pour le canton

En septembre, des élèves du canton ont pu découvrir leur nouveau collège à Loireauxence. La dernière phase des travaux pour le contournement de la Loirière à Mésanger a été validée. Elle prend en compte la sécurité des riverains et des usagers, tout en limitant les impacts écologiques. Le Département continue aussi à soutenir les acteurs de la solidarité qui œuvrent pour les personnes les plus vulnérables sur notre territoire.

L'année 2022 est arrivée !

Plus que jamais nous sommes déterminés à agir pour un territoire encore plus solidaire et écologique avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Bonne année 2022

Infos générales

L'A.R.R.A.

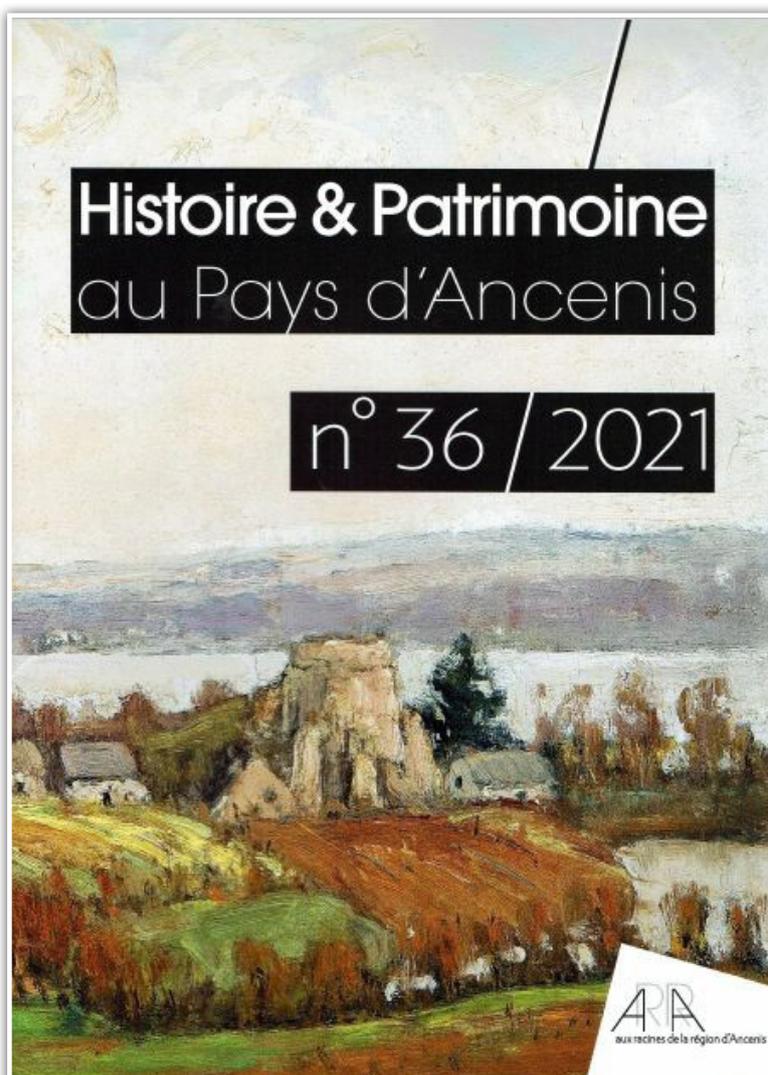
L'ARRA est l'Association de Recherches sur la Région d'Ancenis, créée il y a plus de 40 ans, dont le but est de faire connaître et de valoriser le patrimoine du Pays d'Ancenis. Pour cela, elle met à disposition du public sa bibliothèque riche de plus de 1 000 ouvrages et de nombreux documents écrits et iconographiques. Elle propose aussi des conférences et des visites et fait paraître à la fin de l'année sa revue Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis. Cette année, le n° 36 propose à ses lecteurs :

- Histoire de Saint-Géréon.
- Nommer les hauteurs. Les toponymes du Pays d'Ancenis.
- Soldats et marins du Pays d'Ancenis dans la Seconde Guerre mondiale.
- Rééquilibrer la Loire : une nécessité vitale
- Les fours à chaux de la région d'Ancenis. Seconde partie : le Maine-et-Loire
- Hommage à Jean Paul Lelu, l'un des fondateurs de l'ARRA
- Les Lanoue de Vair
- Brèves en 01 et courrier des lecteurs.

La bibliothèque de l'ARRA est ouverte à tous le mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

L'ARRA propose aussi des permanences généalogiques le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14h à 17h.

› Le site web www.ara-ancenis.fr permet de prendre connaissance des activités de l'ARRA. Les revues épuisées ont été numérisées et y sont désormais accessibles en ligne.



Renseignements :

Association de Recherches sur la Région d'Ancenis Centre administratif «Les Ursulines»
avenue de la Davrays - Avenue de la Davrays - 44150 ANCENIS
Tél. : 02 53 87 91 17 - ara.ancenis@sfr.fr - www.ara-ancenis.fr

Infos communales

Carte d'identité



Depuis le 15 mars, une nouvelle carte d'identité format carte bancaire se déploie progressivement en France. Elle arrivera en Loire Atlantique à partir du 2 août.

Les citoyens déposant une demande de nouvelle carte d'identité à compter du 12 juillet se verront délivrer systématiquement ce nouveau format de carte.

Ce qui change

- Elle est plus pratique du fait de son petit format.
- Les informations y figurant évoluent : disparition de pseudonyme et de la signature du préfet ; pour les mineurs en résidence alternée, apparition des 2 adresses de domicile.
- Elle est plus sécurisée et permet de lutter plus efficacement contre la falsification et l'usurpation d'identité.
- Elle est valable 10 ans.

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans. Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous remplissez les 2 conditions suivantes :

- Vous étiez majeur au moment de sa délivrance.
- La carte était encore valide le 1er janvier 2014.

Bientôt 16 ans Pensez recensement

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant vos 16 ans.

Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple). Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement. Pour se faire recenser, rendez-vous en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille des parents, ou par internet

Cimetière - concessions

Nous rappelons que les familles doivent faire les démarches nécessaires pour renouveler les concessions qui leur appartiennent. Les demandes de renouvellement doivent être formulées par le titulaire ou ses ayants-droits s'il est décédé. Elles doivent être faites dans les deux ans qui suivent son échéance. Une liste de concessions expirées est affichée aux entrées du cimetière. Des panneaux devant les concessions ont également été déposés.

Les personnes susceptibles d'avoir des informations sur ces concessions sont priées de se présenter à la Mairie (le matin du mardi au vendredi et l'après-midi sur rendez-vous).

Tarifs 2022 cimetière			
Concessions de cimetière (2m ²)		Columbarium	
15 ans	120€	5 ans	201€
30 ans	230€	10 ans	300€
		15 ans	402€
Jardin du souvenir : 25€		30 ans	600€

Élections présidentielles 2022 : inscriptions sur les listes électorales



Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 4 mars 2022.

S'inscrire sur le registre de prévention communal

La commune tient à jour un registre de prévention communal. Ses objectifs : recenser les personnes isolées ou fragiles et mener des actions auprès de ces dernières (informations sms, appels téléphoniques...).

Le registre est mobilisé en cas de crise sanitaire (dont la crise covid, le plan canicule...).

Outre les personnes de plus de 65 ans, le dispositif concerne les plus de 60 ans déclarés inapte au travail et adultes en situation de handicap.

L'inscription se reconduit d'une année à l'autre.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, merci de bien vouloir retourner la fiche d'inscription ci-après complétée et signée. Cette fiche est également disponible à la mairie.

Les informations sont confidentielles



FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE De prévention communal

Montrelais

Egalement valable dans le cadre du plan de prévention de la canicule

Pour être inscrit(e) sur la liste préventivement établie en mairie à la demande du gouvernement, veuillez remplir les rubriques ci-après :

Nom :	Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :		Ville : 44370 MONTRELAIS	
Téléphone :		Mail :	
Difficultés : Déplacement <input type="checkbox"/> Ouïe <input type="checkbox"/> Vue <input type="checkbox"/> Pas de difficulté particulière <input type="checkbox"/>			
Le cas échéant, deuxième personne souhaitant s'inscrire :			
Nom :		Prénom :	Date de naissance :
Difficultés : Déplacement <input type="checkbox"/> Ouïe <input type="checkbox"/> Vue <input type="checkbox"/> Pas de difficulté particulière <input type="checkbox"/>			

1. PERSONNE(S) À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone fixe :	Téléphone fixe :
Téléphone portable :	Téléphone portable :

2. QUELS SONT LES ORGANISMES OU PERSONNES QUI INTERVIENNENT À VOTRE DOMICILE ?

Avez-vous la téléassistance (Cocher les cases correspondantes) Oui Non

Aide à domicile (Cocher les cases correspondantes) Oui Non

Coordonnées de l'organisme ou la personne :

Jour de visite : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

Aide-soignante/ infirmière (Cocher les cases correspondantes) Oui Non

Coordonnées de l'organisme ou la personne :

Jour de visite : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

Portage des repas (Cocher les cases correspondantes) Oui Non

Jour de visite : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

Autres visites régulières par semaine (Cocher les cases correspondantes) Oui Non

Préciser : vos enfants vos voisins vos amis autres

Nombre de visites par semaine : 1 fois 2 à 3 fois 4 à 5 fois 6 à 7 fois

3. INSCRIPTION

Monsieur le Maire, Par la présente, je vous informe que je souhaite être inscrit(e) sur le registre de prévention communal (plan d'alerte climatique, sanitaire et de sauvegarde communal) notamment le fichier « alerte canicule »

À Montrelais, le/...../.....

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à «Mairie de Montrelais 19 rue de l'Abbaye 44370 MONTRELAIS »

Veuillez retourner cette fiche d'inscription à l'adresse ci-dessus sous enveloppe avec la mention « CONFIDENTIEL ».

La fibre optique arrive sur notre commune. Facilitez son déploiement en élaguant les arbres de votre propriété !



Les travaux liés à la mise en place du réseau Très Haut Débit vont être lancés sur notre commune. AXIONE est l'Entreprise retenue pour réaliser les travaux de pose de fibre optique. Des techniciens vont donc tirer des câbles de fibre optique dans les fourreaux déjà enfouis dans le sol, ou sur les poteaux supportant les réseaux électriques et/ou téléphoniques.

Pourquoi faut-il élaguer sur votre propriété ?

Il peut arriver que des végétaux gênent ou empêchent l'accès aux poteaux, et c'est une cause de retard du déploiement de la fibre optique.

Dans le cas d'un réseau déjà posé, les plantations situées à proximité des poteaux téléphoniques ou électriques, si elles sont trop proches des câbles, peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une coupure des services de téléphone et d'internet (frottement ou chute de branches).

2- Qui doit élaguer sur votre propriété ?

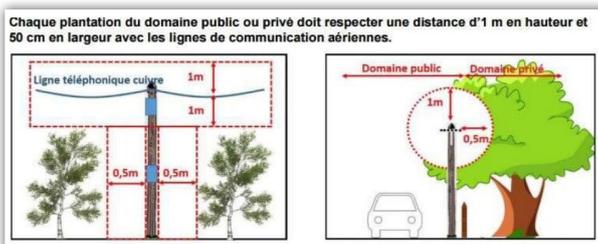
La loi Chassaigne du 7 octobre 2016 prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication :

« Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public, afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service. »

C'est pourquoi, afin de ne pas ralentir les travaux de pose de la fibre optique, les arbres gênants doivent être élagués.

Si c'est le cas, AXIONE vous en informera, en vous demandant d'y procéder dans un délai d'un mois.

Au cas où ces travaux ne seraient pas réalisés en temps et en heure, l'Entreprise pourra les réaliser elle-même, en vous les facturant.



Orange

1^{er} point d'entrée avant toute autre démarche

3900

(particulier)

3901

(professionnel)

SAV fixe et internet

Informations commerciales

Informations sur votre facture

Via internet : <http://assistance.orange.fr>

Professionnels : 3901 ou <http://pro.orange.fr/contacts>

Service clients mobile - 0 825 000 706

L'internet haut débit par satellite : 3420 ou www.nordnet.com

reseaux.orange.fr

onglet « couverture réseau » pour testez votre éligibilité à la fibre

reperes-travaux.orange.fr

- Déclarer une panne à mon domicile
- Raccorder un logement au réseau téléphonique public
- Viabiliser un terrain nu
- Réaliser d'autres types de travaux modifiant le réseau Orange
- Signaler un équipement endommagé sur la voie publique

Les applications mobiles à votre service



Orange
et moi



Dommages
Réseaux



Orange
Jobs



Ma
Livebox



Mon
réseau

Calendrier des collectes des déchets 2022

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis assure la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables. Elle a lieu en porte à porte sur la majeure partie du territoire, du lundi au vendredi.

Pour connaître le jour de collecte sur votre commune, référez-vous au calendrier !

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 D	16 M	7	16 M	16 S	16 L	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 D	23 M	8	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 D	30 M	13	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 L	31 J	31 J	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M	31 L	31 L	31 S	31 S



Collectés le même jour, une semaine sur deux

Les bons gestes de la collecte

- PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC ET LE(S) SAC(S) JAUNE(S) LA VEILLE AU SOIR
- PRÉSENTEZ VOTRE BAC POIGNÉE CÔTÉ ROUTE
- LE BAC NE DOIT PAS DÉBORDER AU RISQUE DE NE PAS ÊTRE COLLECTÉ
- NE PAS LAVER VOS EMBALLAGES
- SÉPAREZ VOS EMBALLAGES ET NE PAS LES IMBRIQUER
- LES MASQUES JETABLES ET L'ESSUIE-TOUT SE JETTENT AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES

Informations et formulaires sur www.pays-ancenis.com

Le rattrapage de collecte d'un jour férié s'effectue le lendemain de ce dernier.

Lundi : Montrelais et Ingrandes-Le Fresne sur Loire
Mardi : Loireauxence
Mercredi : Le Pin, Teillé, Pannecé, Pouillé-les-Côteaux et la Roche-Blanche
Jedi : Joué-sur-Erdre, Riaillé et Trans-sur-Erdre
Vendredi : Ancenis-Saint-Géréon

Lundi : Vair-sur-Loire
Mardi : Le Cellier et Oudon
Mercredi : Vallons-de-l'Erdre
Jedi : Mouzeil et Ligné
Vendredi : Couffé et Mésanger



Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPACT)
 Centre administratif « Les Ursulines »
 Quartier Rohan
 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex
 Tél : 02.40.96.31.89 ou dechets@pays-ancenis.com

L'organisation et les jours de collecte sont les mêmes que les années précédentes, à savoir :

- La collecte des ordures ménagères (bac) et des emballages ménagers (sacs jaunes) s'effectue le même jour. La collecte a lieu tous les 15 jours.
- Les bacs et sacs jaunes sont à présenter la veille du jour de collecte.

Pour connaître le jour de collecte qui vous concerne, référez-vous au calendrier de collecte et repérez la couleur et le jour correspondants à votre commune.

Par exemple :

- › J'habite à Montrelais, mon bac et/ou mon (mes) sac(s) seront collectés le lundi tous les 15 jours (semaines 1, 3, 5, 7, etc.)
- › J'habite à Vallons-de-l'Erdre, mon bac et/ou mon (mes) sac(s) seront collectés le mercredi tous les 15 jours (semaines 2, 4, 6, 8, etc.).

Quelques rappels

- Pensez à sortir votre bac et le(s) sac(s) jaune(s) la veille au soir de la collecte
- Présentez votre bac poignée côté route, couvercle fermé : le bac ne doit pas déborder, au risque de ne pas être collecté
- Ne pas laver vos emballages
- Ne pas imbriquer les emballages et bien les séparer
- Le rattrapage de collecte d'un jour férié s'effectue le lendemain de ce dernier.

Vous pouvez retrouver le calendrier 2022 ci-dessus en téléchargement sur le site internet de la COMPACT

www.pays-ancenis.com.

La COMPACT a également en charge la collecte en conteneurs enterrés, en points d'apport volontaire pour le verre et le papier, l'accès aux cinq déchèteries du territoire et à l'Écocyclerie du Pays d'Ancenis.

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
 Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan
 44156 ANCENIS-SAINT-GÉREON CEDEX
 Tél. 02 40 96 31 89

› dechets@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com



Vie associative Montrelaisienne

Le Club de l'Amitié

2021 s'achève... Subissant encore et toujours les effets néfastes de cette maudite pandémie, nous avons été contraints d'annuler tout projet.

L'assemblée générale prévue en janvier n'a donc pas eu lieu, mais en comité restreint bureau uniquement en cours d'année (obligatoire). Au fur et à mesure des allègements sanitaires, les activités du mardi ont repris progressivement dans le plus strict respect des règles sanitaires : boules et marche puis jeux de cartes.

Notre repas annuel initialement prévu au printemps a pu avoir lieu à l'automne, pass sanitaire en main 63 participants ont été heureux de se retrouver et de passer l'après-midi doté d'un bon repas comme toujours au Poisson d'Argent dans la bonne humeur et une ambiance chaleureuse. Malheureusement, tous n'avaient pu venir, empêchés par les ennuis de santé ou rendez-vous. Il nous faut aussi déplorer le décès de Joseph Robin à l'aube de ses 92 ans.

Pour ne pas laisser nos adhérents dans l'indifférence, la mini gazette du Club de l'Amitié a vu le jour ; au fur et à mesure des événements, nos adhérents sont informés, chaque membre du bureau faisant le facteur.

Nous espérons, comme vous tous, reprendre une vie normale et faisons appel à de nouveaux retraités pour venir nous rejoindre :

Club de retraités ne veut pas dire « Club de Tamalous » mais aînés dans la jeunesse de l'âge d'or.

Que 2022 nous rapporte santé, bonheur et le plaisir de tous nous retrouver.

En attendant prenez bien soin de vous.



En cette année 2021, nous subissons toujours les effets d'un certain confinement.

Néanmoins la cérémonie commémorative du 11 novembre a pu se dérouler, ce jour les représentants de la section et de la municipalité, ainsi que certains enfants, accompagnés de leurs parents, ont déposés la gerbe traditionnelle, offerte par la municipalité.

À cette occasion deux jeunes de la commune ont pris le relais du porte-drapeau officiels de la section et nous les en remercions.

En ce qui concerne les deux portes drapeaux de la section, nous les remercions pour leur assiduité dans l'exercice de leur fonction.

La section a eu à déplorer cette année, le décès de Gérard Leconte son ancien et fidèle porte-drapeau, pendant de nombreuses années.

Dans l'attente d'une situation sanitaire normalisée, nous vous offrons à tous, nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année 2022.

Le bureau

Les Multi'vitaminées



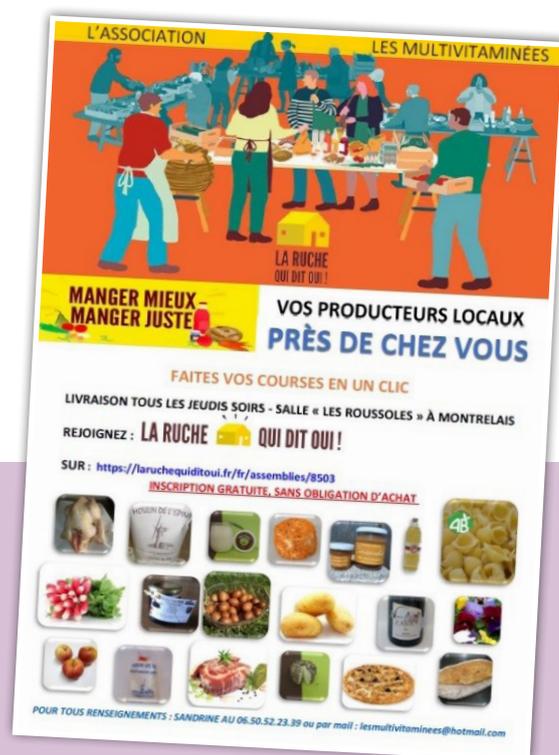
Bonjour à vous les Montrelaisiennes et Montrelaisiens,

Les abeilles et futures abeilles, connaissez-vous l'association des multivitaminées ? Avez-vous la réponse ?

Et bien c'est l'association sportive de Montrelais, vous pouvez venir faire votre sport à la porte de chez vous !

Tout se passe à la salle « Les Roussoles » :

- Le lundi, c'est zumba accompagné et motivé par Gervais, cours enfants de 18h30 à 19h15 puis avec les adultes de 20h30 à 21h30
- Le mardi de 19h à 20h, avec Geneviève une nouvelle activité, QI GONG, gymnastique douce, traditionnelle chinoise, mouvement du corps en douceur, basé sur la respiration et des étirements en douceur.
- Le jeudi de 19h à 20h30, avec Cyril, c'est self défense, vous apprendrez des méthodes de défense, et de maîtrise de combat (cours ouvert à partir de 18 ans)



Et puis les multivitaminées, ce n'est pas que ça, c'est aussi la RUCHE QUI DIT OUI

Nous rassemblons, grâce au site de la ruche qui dit oui de Montrelais, des producteurs locaux (tout est direct, pas d'intermédiaire) Mais comment ça marche ? C'est très simple, vous vous inscrivez sur La ruche qui dit oui de Montrelais, vous faites vos achats et venez les chercher le jeudi soir de 17h30/18h30 à la salle « Les Roussoles »

À très vite

Sandrine, Béatrice, Delphine et Lucie

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

06.50.52.23.39

lesmultivitaminées@hotmail.com

Les petits loups de Montrelais



Après deux années difficiles, en partie liées au COVID-19, nous sommes heureuses de vous annoncer la création de l'association « Les petits loups de Montrelais ».

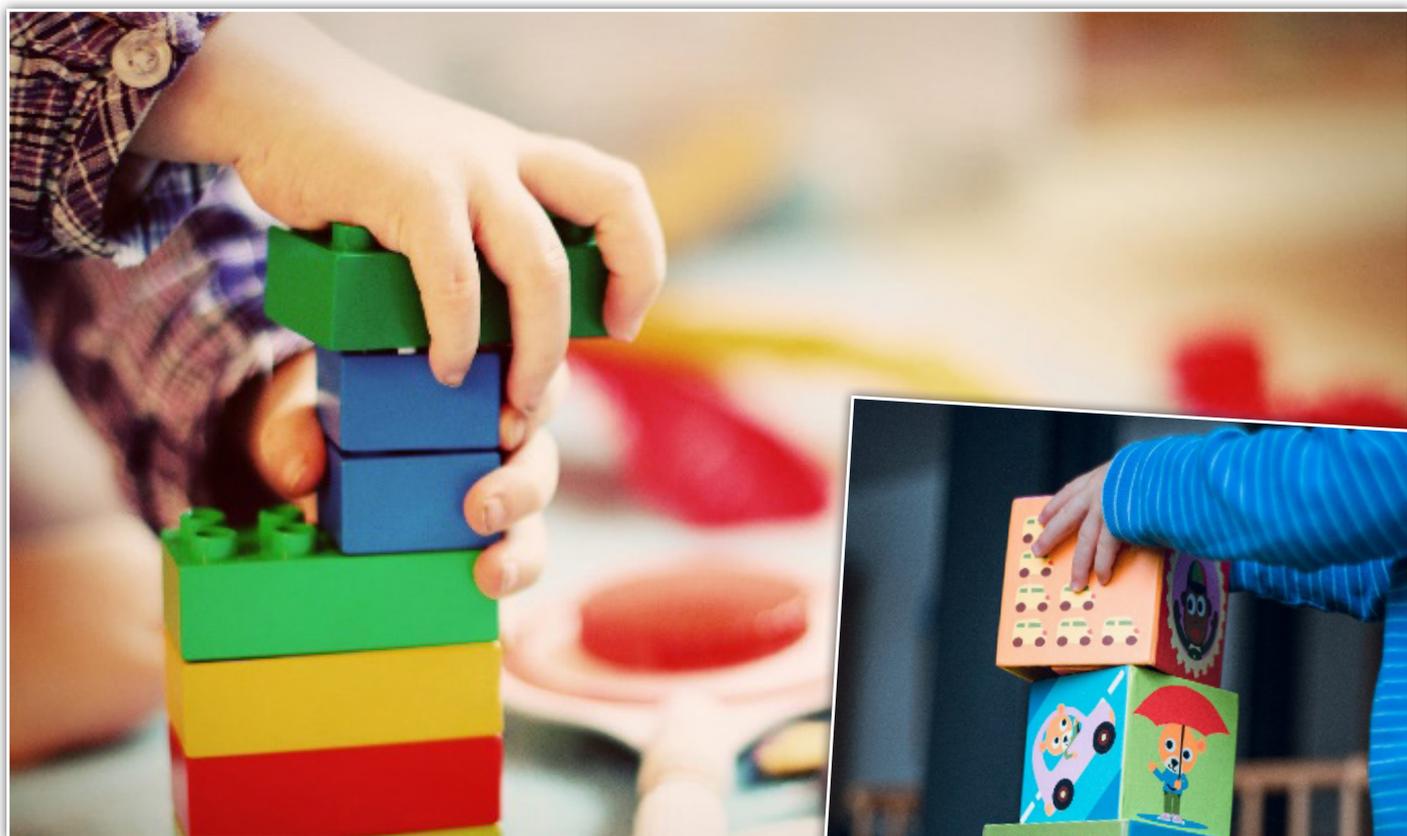
Cette association a été créée par les assistantes maternelles de Montrelais afin de briser les solitudes de chacune en proposant des temps d'échanges, qui visent non seulement à pouvoir s'entraider mais aussi à réaliser des activités ludo-éducatives conjointes pour l'ensemble des enfants accueillis sur la commune. Toutes les assistantes maternelles de la commune sont les bienvenues.

Toutes ces dispositions nous permettent de garder le contact avec les familles et habitants, cela nous permet aussi de nous faire connaître et de gagner en visibilité.

Nous accueillons près d'une vingtaine d'enfants sur la commune et cette nouvelle manière de communiquer devrait nous permettre nous l'espérons d'en accueillir encore pendant les années à venir !

Nous vous invitons à nous rejoindre sur les réseaux sociaux.

Anaïs, Laurence, Anaïk, Bernadette, Natacha et Sylvie vous souhaitent une excellente année 2022.



Les petits loups de Montrelais

École Joachim Du Bellay



**À l'école de Montrelais, il y a 65 élèves répartis dans 4 classes.
Travailler avec de petits effectifs est un vrai confort pour tous !**

Cette année encore le Covid nous empêche de faire les récréations tous ensemble ou d'aller travailler dans les autres classes ! Le marché de Noël aussi a été annulé ! Nous espérons vraiment que tout cela va cesser bientôt ! Les élèves de la classe de CE2-CM1 d'Aurélié Plé se sont déguisés pour fêter Noël ! Alors ça a donné des idées à tout le monde : on aimerait se déguiser pour le Carnaval et défilé dans les rues de Montrelais !

Des sorties sont envisagées en 2022 : les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 iront à Nantes le 14 janvier voir La Maison dans la Loire à Couëron et visiteront le Musée d'Art à Nantes. Plus tard les plus grands iront au Planétarium et aux Machines de l'Île à Nantes. Les plus petits iront au printemps faire du pain au Moulin de l'Épinay et faire de la musique à la Galerie Sonore d'Angers. Viendront à l'école les intervenants de la CPIE pour travailler sur les zones humides de la Boire et de la Loire. La COMPA permet aussi à l'école d'aller à la Bibliothèque de Varades, d'emprunter des livres et de participer à des parcours prévus par les bibliothécaires.

L'année est donc jalonnée de multiples activités qui permettent à nos petits élèves de sortir de l'école, d'éveiller leur curiosité.



**Une porte ouverte est prévue en février, nous espérons accueillir les futurs élèves
et leurs parents pour une visite conviviale de l'école.**

Pour les parents concernés, il est déjà possible d'aller inscrire les enfants en mairie.

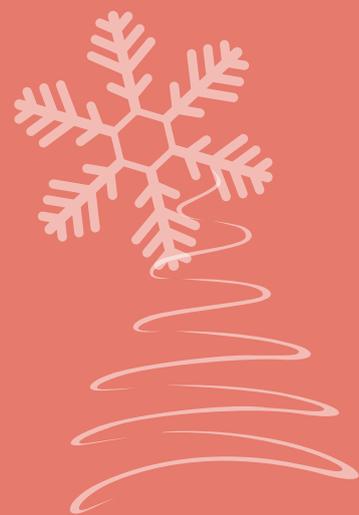
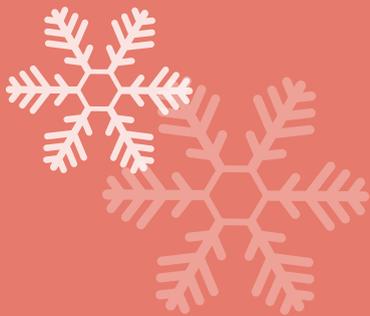


Repas de Noël

du 16 décembre 2021







Le MAT

Pour notre jeune structure, les mois de fermeture liés à la situation sanitaire ont été frustrants. La rencontre entre œuvres et publics s'est faite trop rare. Ils ont cependant été propices au croisement des initiatives, des envies de voir émerger de nouvelles propositions d'expositions, d'ateliers ou de résidences. Dans ce temps suspendu, le projet du MAT a mûri dans et par-delà les lieux d'exposition dédiés.

La circulation de l'exposition les Préférences à Ligné puis sous forme de parcours dans le réseau Bibliofil est une belle aventure qui nous conduit vers d'autres à venir. Les ateliers de pratiques artistiques menés par les artistes ou l'équipe du centre d'art dans les écoles et collèges du Pays d'Ancenis ou avec l'Écochère à Ancenis-Saint-Géréon et la Maison Bonchamps ont été des moments forts de cette année. Après Monet, exposition au commissariat partagé avec une équipe de bénévoles, enseignants et élèves à partir de la collection du Frac des Pays de la Loire s'annonce comme un moment de partage du regard riche et essentiel.

Isabelle Tellier Directrice du MAT

Il faut le noter, y insister et s'en réjouir, le titre proposé pour résumer le premier chantier du MAT, l'an dernier, lier et relier, a été parfaitement respecté. Malgré des conditions particulièrement difficiles, de surcroît pour une structure naissante, l'équipe a su, Isabelle Tellier le précise, prendre place dans le territoire, nouer des relations avec les structures culturelles locales et régionales, rencontrer partenaires possibles et interlocuteurs divers. Bien entendu tout n'a pas été facile, il a fallu batailler avec les suspensions d'expo, les normes changeantes, les contraintes sanitaires lourdes, en essayant de préserver l'essentiel, le fil d'une relation entre adhérents et bénévoles de l'association, artistes, publics et partenaires. Avec ce nouveau programme 2021- 2022, qui va sans doute encore, on peut le craindre, traverser des moments difficiles, il est tentant de continuer à filer la métaphore textile en constatant que le MAT (salariés, adhérents et bénévoles), continue courageusement, dans le champ de l'art contemporain, puisque la trame sur le métier est installée, à tisser.

Cécile Blondy-Boireau, Claude Colas, Michel Parnet, Mireille Migné, Marie Testard Présidence Collégiale du MAT.



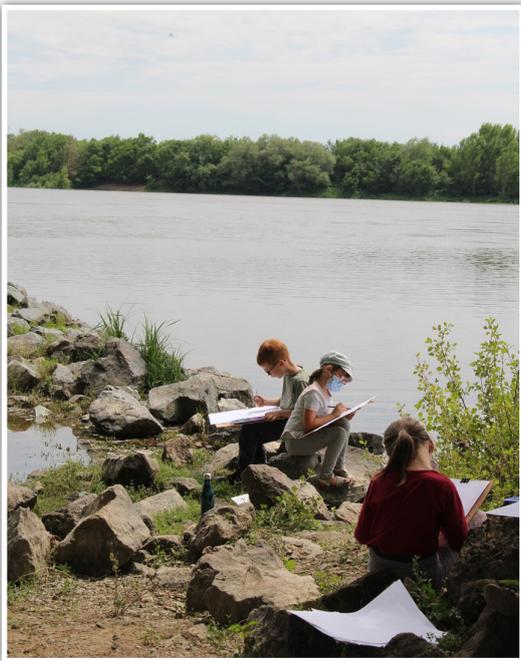
Pour plus de renseignements, nous vous invitons à suivre le MAT sur son nouveau site internet :

www.lemat-centredart.com

ainsi que sur les réseaux sociaux

 leMATCentredart

 le_mat.art_contemporain



Place au dessin / 31 mai 2021



Temps d'Activités Périscolaires à Montrelais



Stage pour les enfants : AQUA : en lien avec l'exposition d'Yvan Salomone.



Exposition Cinq, six, sept Yvan Salomone et Michel Dector du 20 juin au 29 aout 2021



Exposition REVERSO Seulgi Lee et Julien Rodriguez Du 20 février au 30 mai

Services et vie associative

La ludothèque associative Atout Jeu Varades (Loireauxence)

2020 : la ludothèque Atout Jeu est toujours là !

Une ludothèque est un espace de rencontre autour du jeu, dans lequel parents et enfants jouent ensemble avec d'autres joueurs.

À la Ludothèque Atout Jeu, il est possible de jouer sur place, mais aussi d'emprunter les jeux. Des après-midis jeux et des soirées jeux sont organisées et l'association peut intervenir sur demande pour des animations.

La collection comprend plus de 1500 jeux de sociétés, jouets et jeux géants en bois.

L'équipe de bénévoles et sa ludothécaire accompagnent aussi bien les particuliers que les professionnels pour le choix des jeux et l'explication des règles.

Les tarifs, horaires, conditions d'accueil et catalogues de jeux sont consultables sur le site atoutjeu.com

Prochains rendez-vous

Permanences

Le mercredi, de 10h à 12h et de 14h30 à 17h ;

Le samedi, de 10h à 12h30.

Accueil possible sur rendez-vous le mardi et le jeudi.

Soirée jeu

20h à la ludothèque (chaque 3^e vendredi)

Dimanche après-midi jeu : dimanche 2 janvier 2022

(chaque 1^{er} dimanche du mois)



Ludothèque ATOUT JEU

2 Allée de la Mabiterie

VARADES

44 370 LOIREAUXENCE

09 50 29 23 61 ou 07 66 75 14 58

contact@atoutjeu.com

Renseignements :

www.atoutjeu.com

09 50 29 23 61 - contact@atoutjeu.com



Ludothèque AtoutJeu



[instagram.com/ludoatoutjeu/](https://www.instagram.com/ludoatoutjeu/)

Bibliothèque cherche bénévole

27 bibliothèques composent le réseau Biblio'fil, géré par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA). Au quotidien, 400 bénévoles prète main forte à la trentaine de professionnels. Aujourd'hui, l'équipe a besoin d'être renforcée et le recrutement de nouveaux bénévoles est primordial.

Un engagement

« L'implication citoyenne des bénévoles et leur action participent au développement de la lecture publique sur tout le Pays d'Ancenis. En effet, lire nous permet d'apprendre, de comprendre, de rêver et de s'évader. Comme le dit si bien Mathias Enard (lauréat du prix Goncourt en 2015), je pense que « le savoir, en général, et la littérature, en particulier, ont un vrai pouvoir », Maurice Perrion, président de la COMPA.

Pour la COMPA, l'objectif premier du réseau Biblio'fil est de favoriser un accès équitable au plus grand nombre aux bibliothèques, aux actions culturelles et aux ressources numériques du territoire. Grâce à la mobilisation des bénévoles, les bibliothèques peuvent ouvrir chaque semaine sur des créneaux élargis, proposer une offre d'animations riches et variées pour tous les publics et être le théâtre de rencontres et de partage entre les différents publics. Pour les habitants, s'engager dans le bénévolat c'est agir près de chez soi, être utile et acteur de son territoire, contribuer à garantir l'accès à la culture pour tous et gratuit.

Une équipe

En plus des 28 professionnels en place pour animer le réseau Biblio'fil, les 400 bénévoles constituent une ressource essentielle au bon fonctionnement de ce dernier. Bénévoles et professionnels exercent leurs missions de manière complémentaire. Dès ses premiers pas en bibliothèque le bénévole est intégré à un parcours de formation. Il prend place au sein d'une équipe structurée. Régulièrement, des réunions sont organisées pour faire le point sur les nouveautés et le fonctionnement de la bibliothèque.

Un rôle

Diverses missions sont proposées aux bénévoles : l'accueil et le conseil des lecteurs, la gestion des documents, la participation aux animations... Le bénévolat est ouvert à tous dès 16 ans. Pour rejoindre l'équipe, il suffit de se présenter à la bibliothèque du réseau Biblio'fil de son choix, puis, sur place, les bibliothécaires expliquent le fonctionnement et présentent les différentes missions possibles.



Paroles de bénévoles

C'est un bénévolat qui ne prend pas trop de temps, on peut y consacrer deux heures par mois comme un après-midi chaque semaine. On fait selon ses disponibilités », explique Audrey, bénévole à Couffé.

« Le bénévolat à la bibliothèque me donne le sentiment d'être utile, c'est important pour bien vivre le passage de la vie active à la retraite », précise Maryvonne, bénévole à Vair-sur-Loire.

« Le bénévolat, tout le monde devrait en faire, cela apporte beaucoup et l'on rencontre des personnes près de chez soi », raconte Sylvaine, bénévole à Ingrandes-Le Fresne sur Loire.

« Je me suis engagée en tant que bénévole pour faire vivre la bibliothèque et la commune », indique Claire, bénévole à Vallons-de-l'Erdre

Conseil de Développement du Pays d'Ancenis

Le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis (CDPA), qu'est-ce que c'est ?

Organe consultatif du Pays d'Ancenis, créé en 2005, Il est constitué d'acteurs bénévoles, non élus, du territoire de tous horizons (qualifiés, désignés ou tirés au sort).

Maurice Perrion, président de la COMPA.

Il s'implique, par différents moyens, dans des réflexions sur sujets de son choix ou sur saisine de la COMPA et/ou toute collectivité locale ou association du territoire (exemples ci-dessous).

Il produit des analyses et des contributions à la politique locale :

- les freins au développement des entreprises du Pays d'Ancenis
- la dématérialisation des services au public
- les conséquences sociales de la crise sanitaire (en cours)
- l'artisanat (en cours)
- les déchets (en cours)
- la place des femmes en pays d'Ancenis (en cours)
- les publics éloignés de l'offre culturelle de proximité (en cours)

Il est consulté par la COMPA par exemple sur :

- le projet de territoire
- la prise de compétence mobilité
- le Schéma de Cohérence Territoriale (sujet en cours de lancement)

Il organise des ciné-débats ou conférences ouverts au public :

- le devenir du Pays d'Ancenis (2018)
- comment la télémédecine peut-elle aider à améliorer l'accès aux soins en Pays d'Ancenis ? (envisagée en 2022) expliquent le fonctionnement et présentent les différentes missions possibles.

www.pays-ancenis.com

Renseignements : Amalia CHEMARD › 02.40.96.44.79
conseil-de-developpement@pays-ancenis.com

Restauration des cours d'eau

L'heure du bilan

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) a lancé en 2016 un vaste programme d'actions en faveur de la restauration des cours d'eau sur le bassin versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire. Un bilan est actuellement en cours avant de lancer un nouveau programme.

Maurice Perrion, président de la COMPA.

La COMPA évalue aujourd'hui – et jusqu'au printemps – les travaux qui ont eu lieu dans le cadre du programme de restauration des cours d'eau du bassin versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire. Le bassin versant est la zone géographique où tous les cours d'eau finissent par se rejoindre et arriver à un même point de sortie.

Ici, les travaux ont donc eu lieu dans seize communes du Pays d'Ancenis : Ancenis-Saint-Géréon, Couffé, Ingrandes-Le Fresne sur Loire, La Roche Blanche, Le Cellier, Ligné, Loireauxence, Mésanger, Montrelais, Mouzeil, Oudon, Pannecé, Pouillé-les-Côteaux, Teillé, Vair-sur-Loire, Vallons-de-l'Erdre.

Par exemple, le ruisseau de la Beusse a été restauré sur 9 km, notamment pour être déconnecté du plan d'eau de Mésanger

et favoriser le retour d'espèces animales et végétales. Le ruisseau de Teillé a retrouvé ses méandres sur 400 m linéaires ; les berges et le fond du lit ont été restaurés.

L'écoulement de l'eau redevenu hétérogène favorise la biodiversité.

La COMPA a missionné les bureaux d'études Hydro Concept et Envylis pour établir le bilan du programme d'actions. Un diagnostic est réalisé, avec notamment des visites de terrain qui ont eu lieu début novembre. Ensuite, des enjeux et objectifs seront définis dans le cadre du lancement d'un nouveau programme d'actions (2023-2028). Là encore, des investigations sur le terrain seront menées, en avril 2022.

www.pays-ancenis.com

Renseignements : 02.40.96.31.89

Gestion des déchets

Évolution des tarifs 2022

Les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent en 2022. Ils n'avaient pas changé depuis 2016, année de la mise en place de la redevance incitative.

La redevance incitative finance l'ensemble des coûts de collecte et de traitement des déchets sur le territoire pour les particuliers et les professionnels : les ordures ménagères, les emballages, le papier, le verre et tous les apports en déchèterie. Le service rendu comprend aussi la prévention des déchets et les actions autour du tri, du compostage...

Pourquoi une évolution des tarifs ?

Plus de 85 % des déchets collectés sur le territoire sont valorisés grâce aux efforts de chacun. Mais les taxes de l'État ainsi que les tonnages collectés ne cessent d'augmenter et génèrent des coûts supplémentaires. Afin de retrouver un équilibre financier, les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent pour les particuliers comme les professionnels.

La hausse des dépenses pour la COMPA s'explique principalement par :

- **L'importante hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) mise en place par l'État** afin de limiter l'enfouissement et inciter au recyclage : elle s'applique sur les tonnages d'ordures ménagères incinérées et sur les tonnages enfouis (déchets « tout venant » des déchèteries, non valorisables).
La TGAP pour la COMPA en 2020 était de 126 687 €. En 2025, elle sera de 490 435 € à tonnages constants (5 200 tonnes enfouies, 7 190 tonnes incinérées), soit 287 % d'augmentation.
- **L'augmentation des tonnages collectés** : la collecte des ordures ménagères est à la baisse mais les autres déchets produits par les foyers sur le territoire augmentent : de 476 kg de déchets produits par habitant et par an en 2016, on est passé à 517 en 2020.

Conclusion : Les coûts de collecte et de traitement de tous ces déchets sont en hausse, les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Le budget est en déséquilibre.

Pour éviter d'endetter les générations futures et conserver la qualité du service rendu, il faut donc rétablir un juste prix.

Des exemples concrets

- **Vous disposez d'un bac ordures ménagères et êtes collecté en porte à porte** : un foyer d'une à deux personnes ayant un bac de 80 litres paiera 144 € par an pour 12 levées, contre 125 € en 2021, soit 1,6 € de plus par mois. Au-delà de 12 levées par an, chaque présentation du bac sera facturée 5 €.

- **Vous ne disposez pas de bac et amenez vos déchets dans des conteneurs enterrés** : un foyer de trois à quatre personnes collecté en conteneur enterré paiera 200 € par an et pourra ouvrir 80 fois la trappe du conteneur enterré Ordures ménagères. Au-delà de 80 utilisations, chaque ouverture supplémentaire sera facturée 1,5 €.

› *La facture que vous recevrez en janvier concerne la collecte du second semestre 2021. Cette facture ne sera pas concernée par les nouveaux tarifs. Les tarifs s'appliquent dès le 1er janvier 2022. Ils apparaîtront donc sur la facture du premier semestre 2022 que vous recevrez en juillet 2022.*

Chiffres clés

Production de déchets sur le territoire :

*517 kg / habitant en 2020 (476 en 2016, soit + 9 %),
dont :*

109 kg / habitant d'ordures ménagères,

34 kg / habitant d'emballages ménagers recyclables,

20 kg / habitant de papier,

52 kg / habitant de verre et

302 kg / habitant en déchèteries

+ 12 % de déchets collectés en déchèteries entre 2016 (270 kg/habitant) et 2020 (302 kg/habitant)

29 509 contributeurs à la redevance incitative, dont 28 413 particuliers

+ 287 % d'augmentation de la TGAP entre 2020 et 2025 à tonnages constants pour la COMPA

81 % des recettes proviennent de la redevance incitative

Les tarifs pour les particuliers

Usagers en porte à porte collectés en bac

Composition du foyer	Volume bac en litres	Forfait annuel 12 levées	Levée supplémentaire
1 à 2 personnes	80	144 €	5 €
2 à 3 personnes	120	177 €	8 €
3 à 4 personnes	180	222 €	12 €
4 et +	240	259 €	16 €

Usagers en apport volontaire collectés en conteneur enterré

Trappe 30 L	Ouvertures incluses dans le forfait	Forfait annuel	Ouverture supplémentaire
1 à 2 personnes	50	130 €	1,50 €
2 à 3 personnes	80	200 €	1,50 €
3 à 4 personnes	100	233 €	1,50 €

Les tarifs pour les professionnels changent aussi,
rendez-vous sur le site de la COMPA pour en savoir plus.

pays-ancenis.com

 Compa44150



Déchèterie du secteur de Loireauxence

« Les 4 routes »

Horaires

	Matin	Après-midi
Lundi	9h > 12h30	
Mercredi - Vendredi - Samedi	9h > 12h30	14h > 17h45

Plan d'accès



Urbanisme

Déposer sa demande d'urbanisme en ligne

Abri de jardin, piscine couverte ou non, extension, construction nouvelle, ravalement et modification de façade... selon les travaux, il est nécessaire d'obtenir en amont une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.

À partir du 1^{er} janvier 2022, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et les communes du territoire mettent à disposition le service, gratuit et ouvert à tous, permettant de déposer en ligne les demandes de travaux. Les demandes de permis de construire, de permis de démolir, de permis d'aménager, de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable et de déclaration d'intention d'aliéner sont facilitées. Grâce à la plateforme, vous pourrez déposer et suivre l'avancement de votre dossier sans vous déplacer.

La démarche s'effectue à partir du lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/21440104400018> en créant un compte. Depuis votre accès, vous pourrez remplir les formulaires (lieu des travaux, type de projet, etc.) et fournir les pièces à joindre à la demande.

Ce service n'est pas obligatoire, il est toujours possible d'envoyer sa demande par courrier postal ou bien de la déposer directement en mairie :

Marie de Montrelais

19 rue de l'abbaye - 44370 Montrelais
Tel : 02.40.83.45.88 - Fax : 02.40.98.31.90

mairie@montrelais.fr
montrelais.fr

Ouverture au public hors vacances scolaires

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h

(Accueil téléphonique de 13h30 à 17h30)

Le samedi de 9h00 à 12h00 (semaine paire)

Fermée le lundi

Ouverture au public pendant les vacances scolaires

Du mardi au samedi (semaine paire) de 9h00 à 12h00

(Accueil téléphonique de 13h30 à 17h30)

Fermée le lundi

Infos sociales

La téléassistance



Loire Atlantique

téléassistance Vivre à domicile en toute sécurité

Un contact 24h/24

2 formules d'abonnement...

Formule classique

20,08 €
TTC/mois

- ✓ Écoute et système d'alarme 24h/24 et 7j/7
- ✓ Terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- ✓ Bouton d'alerte en pendentif, bracelet et poire d'appel
- ✓ Détecteur de fumée connecté
- ✓ Détecteur de chute avec alarme manuelle et automatique
- ✓ Accès au service de mise en relation pour les imprévus du quotidien (plus de détails au dos)

Pour
25 €
TTC/mois

Vous n'avez pas de ligne téléphonique fixe ?

Bénéficiez de la formule classique de téléassistance à l'aide d'un boîtier sans fil, sans souscrire à un abonnement de téléphonie fixe.

Le + : en cas de changement temporaire de résidence en Loire-Atlantique, votre matériel de téléassistance vous suit sans l'intervention d'un technicien.

...adaptées à vos besoins

Formule mobile*

25 €
TTC/mois

- ✓ Écoute et système d'alarme 24h/24 et 7j/7
- ✓ Terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- ✓ Bouton d'alerte en pendentif, bracelet et poire d'appel
- ✓ Détecteur de fumée connecté
- ✓ Détecteur de chute avec alarme manuelle et automatique
- ✓ Accès au service de mise en relation pour les imprévus du quotidien (plus de détails au dos)

+ ✓ Un téléphone mobile adapté avec dispositifs d'assistance :

- touche SOS avec géolocalisation pour appel d'urgence (compris dans l'abonnement)
- possibilité d'intégrer une 2^e carte SIM pour passer des appels téléphoniques classiques
- appel facilité de 4 numéros à l'aide de touches pré-programmables en façade



* Offre limitée à 1 téléphone par foyer. Non cumulable avec le boîtier sans fil.

Le Département de Loire-Atlantique vous propose son service de téléassistance à un prix abordable.

Une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile.



Nouveau : profitez d'un service de mise en relation pour les imprévus du quotidien.

Vous êtes malade ou immobilisé-e ponctuellement chez vous et vous devez faire face à une urgence, la téléassistance vous aide à trouver une solution rapidement.

Sur simple appel, un-e chargé-e d'écoute évalue votre besoin, recherche et vous met en relation avec un prestataire fiable. Les services et les prestations proposées ont été sélectionnées pour :

- garantir votre sécurité et celle de votre logement : électricité, plomberie, serrurerie...
- répondre à vos besoins de premières nécessités : livraison de courses et de médicaments, portage d'un repas...
- prévenir une dégradation de votre santé : transport pour un rendez-vous médical, aide ponctuelle au ménage...

La mise en relation avec le prestataire est comprise dans l'abonnement de téléassistance.

Les frais d'intervention du prestataire restent à votre charge après validation d'un devis de votre part.



téléassistance, les +

✓ Installation rapide et facile :

- effectuée dans les 72h
- un-e technicienne intervient à domicile pour expliquer le fonctionnement du matériel

✓ Avantages et aides :

- offre modulable et sans engagement
- aucun frais d'installation ni de dossier
- tarif réduit sous conditions de ressources
- aides financières possibles (APA, PCH, caisse de retraite, réduction fiscale)

✓ Fiabilité du matériel :

- étanche même submergé (sauf téléphone)
- portée de 50 mètres entre le médaillon et le boîtier
- test de fonctionnement effectué 1 fois/semaine
- En cas de panne, maintien à domicile du matériel et maintenance à domicile du matériel

Qui contacter ?

→ Pour faire une demande d'abonnement et d'installation, contactez le **Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.**

→ Pour des renseignements sur les offres et des conseils techniques, contactez la société Vitaris, entreprise retenue par le Département pour délivrer le service de téléassistance à ses abonnés.

Tél. 02 51 80 58 80



En appuyant sur le bouton d'alerte, vous êtes en relation directe avec le centre d'écoute de la téléassistance.

- Pratique, le boîtier permet de dialoguer sans décrocher son téléphone.
- En l'absence de réponse de l'abonné-e, une intervention au domicile est instantanément organisée.

Dans quelle situation appeler ?

- En cas de chute, de malaise, de douleurs inquiétantes
- Dans les moments de solitude, pour une conversation conviviale et de réconfort

Mieux vivre avec le diabète, c'est possible !

En Pays de la Loire, selon un rapport de l'Observatoire régional de la santé (ORS)*, 4,6 % des ligériens étaient pris en charge pour un diabète en 2019 (soit près de 175 000 personnes), un chiffre en augmentation régulière.

Pour préserver sa santé lorsque l'on est atteint de cette maladie, des actions simples peuvent être entreprises par chacun.

Prendre soin de sa santé au quotidien, c'est possible et important.

Une bonne hygiène de vie et un suivi régulier de son état de santé permettent d'éviter que la maladie ne s'aggrave.

Pour vous aider, l'Assurance Maladie vous propose un outil pratique, le passeport Diabète, qui rassemble l'ensemble des examens indispensables à réaliser et quelques conseils diététiques ou d'activité physique. Il participe également à la gestion de votre suivi par les professionnels de santé qui vous soignent.



Mon espace santé arrive en Loire-Atlantique !

Depuis début septembre, tous les assurés de la CPAM de Loire-Atlantique, de la MSA et de la MGEN (soit près d'1,5 million de personnes), reçoivent, par mail ou par courrier, un code pour activer Mon espace santé.

Mon espace santé, c'est quoi ?

Personnel et protégé, **Mon espace santé est un nouvel outil numérique** qui permet de stocker vos informations médicales, en toute sécurité. Il contient un dossier médical, composé de vos documents médicaux et de votre profil médical, ainsi qu'une messagerie sécurisée de santé.

Mon espace santé, pourquoi ?

Dès que vous activerez **Mon espace santé**, vous pourrez tester ses premières fonctionnalités, et notamment : renseigner votre profil médical en indiquant vos mesures, vos traitements, vos allergies... ; stocker les documents médicaux que vous jugez importants pour le suivi de votre santé : vos prescriptions, vos analyses, vos résultats d'examen, vos antécédents médicaux, vos comptes rendus de radiologie, d'hospitalisation... ; **partager vos documents médicaux** de façon sécurisée, avec les professionnels de santé, notamment en cas d'urgence.

À noter : Si vous disposiez d'un dossier médical partagé (DMP), vous retrouverez automatiquement toutes les informations qui y étaient stockées. Les professionnels et les établissements de santé qui vous suivent pourront également y ajouter des documents ou vous écrire, en toute confidentialité, grâce à la messagerie sécurisée de santé.

Et à compter de janvier 2022, Mon espace santé permettra aussi d'accéder à un **agenda partagé et à un catalogue d'applications santé**.



LE TRANSPORT SOLIDAIRE

OBJECTIFS

Assurer le transport des personnes ayant des difficultés pour se rendre là où elles désirent pour diverses raisons : santé, administrations, culturelles, familiales ou amicales, voire approvisionnement sous réserve de justifications.

Les demandes pour aller se procurer ailleurs ce qui se trouve sur place ne sont pas honorées.

Compléter, et non remplacer, les services existants ou même l'entraide familiale, amicale ou de voisinage.

Pour les mineurs la réglementation est respectée.

Le transport solidaire ne fonctionne pas le samedi, le dimanche et jours fériés.

FONCTIONNEMENT

La demande doit être formulée près du secrétariat, Mairie de Montrelais – tél 02.40.83.45.88

au moins 48 heures à l'avance, uniquement le matin de 9h00 à 10h00 du mardi au samedi, fermé le lundi.

Le secrétariat transmet au (à la) référent(e) communal(e) les noms, adresses et numéro de téléphone du demandeur, les lieux dates et heures du rendez-vous.

Le (la) référent(e) organise le transport et précise au demandeur le nom du(de la) conducteur(trice) les lieux, dates et heures du rendez-vous. Il donne les informations complémentaires nécessaires : adhésion, tarifs, etc...

Si le référent prévoit de s'absenter, il est indispensable qu'il en informe le secrétariat de la mairie et lui donne le nom et numéro de téléphone de son(sa) remplaçant(e).

CONDITIONS FINANCIÈRES

À l'issue du déplacement, le bénéficiaire du déplacement verse au conducteur une participation de :

- › 0,38€/ par kilomètre calculée selon le nombre de kilomètres, aller et retour, à partir du domicile du conducteur.
- › 0,18€/ par kilomètre calculée selon le nombre de kilomètres, aller et retour, à partir du domicile du conducteur. (*)
- › 4€ l'adhésion

(*) Pour les personnes qui bénéficient d'un paiement partiel, le service action sociale de la mairie, remet à l'intéressé(e) un bordereau de transport validé à remettre au conducteur (cachet du service action sociale), attestant la prise en charge de 0.20€ par kilomètre calculée selon nombre de kilomètres, aller et retour, à partir du domicile du conducteur.

- › 3,00€ de forfait pour un déplacement, aller et retour, de moins de 8 kilomètres, à partir du domicile du conducteur.

Le service action sociale de la mairie, effectuera le règlement des sommes dues (0.20€ x Nbre de kilomètres parcourus sur l'ensemble de l'année au regard du bordereau établi par l'association Relais Solidarité, section transport solidaire une fois par an.

La Maison des Solidarités

La Maison des Solidarités, située au 206 rue du Parc (Varades), accueille de nombreuses associations et favorise les partenaires. Elle est gérée par LAMIES (Relais Solidarité, CRICS, ELI), en partenariat avec le Pôle Santé Social de Loireauxence (PSS).

Les associations y développent leurs activités en mutualisant leurs moyens respectifs, dont le temps disponible de leurs bénévoles. Lieu d'échange, des espaces sont mis à disposition pour des réunions d'information, conseils d'administration, stages de formation, permanences etc.



Associations	Action(s)	Présences	Public et modalités d'accès	Contacts
Erdre et Loire Initiatives (ELI)	Mise à disposition de personnel	Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h, et les après-midi sur rendez-vous	Particuliers, collectivités, entreprises ou associations Personnes en recherche d'emploi (missions)	02 40 98 37 91 accueil-varades@erdreet-loireinitiatives.fr www.erdreetloireinitiatives.fr
	Réseau mobilité		Mise à disposition d'un scooter ou d'une voiture, de façon temporaire (accès à l'emploi, formation, stage, démarches administratives et de santé...)	
CRICS (Comité Rural Intercommunal Culturel et Social)	Jardin de la solidarité	Le vendredi de 16h à 19h et sur rendez-vous	Public en insertion (jardiniers) Tout public : panier hebdomadaire (sur abonnement)	cricsvarades@orange.fr
Relais Solidarité : Le P'tit chariot de Galerne	Epicerie sociale	Le 1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi du mois de 13h30 à 16h30	Personnes traversant des périodes de difficultés financières. Accès sur critères.	07 68 15 84 98 (de préférence les jours d'ouverture) pcgloireauxence@laposte.net
Relais Solidarité : La boîte à solutions	Aide matérielle sur rendez-vous	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi du mois	Pour les personnes bénéficiaires du "P'tit chariot de Galerne" ou s'étant fait connaître auprès du CCAS	07 89 26 75 45
La Croix rouge	Produits d'hygiène et d'entretien, couches bébé...	Le 3 ^{ème} vendredi du mois de 13h30 à 16h30.	Sur critère. Participation modique.	02 40 83 39 99
Mission Locale du Pays d'Ancenis	Accompagnement des jeunes dans leur orientation professionnelle, l'emploi et l'insertion	Le 3 ^{ème} jeudi du mois de 9h à 17h (sur rendez-vous)	Pour les jeunes de 16 à 25 ans. Sur rendez-vous (en appelant le numéro ci-contre, ou via le formulaire en ligne)	02 40 96 44 30 accueil@mlpaysancenis.fr www.missionlocalepaysde-laloire.fr
ADIL 44 Agence Départementale d'Information sur le Logement	Information et conseil d'un point de vue juridique, financier et fiscal sur l'habitat	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30 (sans rendez-vous)	Propriétaires et locataires	02 40 89 30 15 www.adil44.fr
Espace Info Energie	Conseils indépendants et gratuits aux particuliers	Une 1/2 journée par semaine (sur Ancenis, Ligné, St-Mars-la-Jaille et Loireauxence)	Tout public. Sur rendez-vous.	02 40 08 03 30 nantes.44@eiepdLfr www.info-energie-paysde-laloire.fr
Atlantique Habitation		2 ^{ème} mardi du mois, de 9h à 12h	Locataires	www.atlantique-habitations.fr
Solidarité Estuaire	Équipe mobile en soutien aux femmes victimes de violences conjugales		Accueil confidentiel et anonyme : une permanence téléphonique, un accueil sur rendez-vous.	06 35 76 60 81 emest@solidarite-estuaire.fr

Erdre & Loire Initiatives

L'association Erdre et Loire Initiatives (ELI) agit pour l'emploi sur le Pays d'Ancenis. Notre mission est d'être utile aux demandeurs d'emploi en leur proposant des missions de travail et un accompagnement socioprofessionnel, et de répondre aux besoins de nos clients. Ceci est possible grâce à vous :

- **Vous clients**, qui nous permettez de fournir des heures de travail à nos salariés et qui favorisez l'emploi de proximité
- **Vous salariés**, qui vous donnez les moyens de construire votre avenir professionnel
- **Vous qui parlez** des services d'ELI autour de vous

☛ Par le biais de la **mise à disposition de personnel** : Comme dans une entreprise de travail temporaire, les salariés sont missionnés quelques heures, quelques jours, quelques semaines en fonction de leurs compétences, de leur projet professionnel, des besoins des clients

Les secteurs d'activité :

- ✓ **L'ENVIRONNEMENT** : Accueil en déchèterie, Collecte des déchets ménagers, Nettoyage de mobilier urbain, Ramassage de déchets sauvage, entretien des espaces-verts.
- ✓ **TERTIAIRE** : Nettoyage de locaux, Mise sous pli, Aide administrative, Accueil du public. Livraison
- ✓ **SECOND-ŒUVRE/ INDUSTRIE** : Manutention, Manœuvre, Conditionnement.
- ✓ **ENCADREMENT D'ENFANTS** : Accueil périscolaire, Restauration scolaire, ATSEM.
- ✓ **Auprès des particuliers** : Entretien du logement, entretien du linge, garde d'enfant de + de 3 ans, petit bricolage, entretien du jardin...

☛ Par le biais des **chantiers d'insertion** grâce à 3 supports d'activités, collectifs et encadrés :

- L'entretien des espaces naturels et espaces verts
- Des travaux de bâtiment notamment dans le domaine de l'écoconstruction
- La réalisation de travaux de couture et de confection

ELI agit aussi dans le domaine de la mobilité, en proposant à tout habitant du Pays d'Ancenis* la mise à disposition de scooters de voitures et de vélo à assistance électrique, à titre temporaire pour favoriser l'accès à l'emploi, la formation... Ce service est soutenu par la COMPA.

Vous pouvez aussi solliciter notre service « conseil mobilité » pour bénéficier d'un diagnostic et d'un accompagnement personnalisé pour mieux vous déplacer sur le territoire.

*Nous contacter pour vérifier si vous remplissez les conditions pour entrer dans ces dispositifs



ANCENIS

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Fermé le jeudi après midi

accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr

02 40 83 15 01

TEILLÉ

Le lundi uniquement de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

cip-teille@erdreetloireinitiatives.fr

02 40 97 73 79

VARADES

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi

accueil-varades@erdreetloireinitiatives.fr

02 40 98 37 91

AIDANTS44

« Aidants familiaux : une ligne directe pour les informations et l'orientation »

En complément de son site internet www.aidants44.fr, l'Udaf Loire Atlantique ouvre une ligne téléphonique afin d'informer et orienter les aidants familiaux. Ces personnes, estimées à 150 000 en Loire-Atlantique, sont souvent des conjoints, pères, mères, enfants, frères, sœurs... qui s'occupent d'une personne âgée en perte d'autonomie ou d'une personne handicapée de leur entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette ligne directe a pour but de permettre aux personnes éloignées de l'outil numérique d'accéder à ces informations.

Au bout du fil, deux chargées d'information se relaient pour prendre en compte les demandes des aidants sur les solutions de répit (accueil de jour, aides à domicile, relayage), les informations sur les droits (congrés, aménagement du temps de travail), sur la santé, les soutiens financiers.

L'objectif est aussi d'orienter vers les acteurs de proximité qui ont été recensés auprès d'aidants, d'associations de soutien aux familles de personnes handicapées et/ou en perte d'autonomie, ainsi qu'auprès de professionnels et collectivités qui agissent en faveur des aidants familiaux.

**VOUS AIDEZ UN PROCHE ?
ET VOUS, QUI VOUS SOUTIEN ?**

Ma mère est malade, je m'en occupe, mais qui peut m'aider pour les démarches administratives ?

Mon mari souffre de troubles du comportement, je suis à ses côtés, mais je ne sais pas toujours comment réagir ?

Ma fille a un handicap, nous sommes là pour elle, mais où trouver des aides financières pour faire face ?

**En Loire-Atlantique
pour vous INFORMER et vous ORIENTER**

www.aidants44.fr

02.51.80.30.19

Retrouvez des actualités nationales et départementales, des manifestations et solutions près de chez vous !

Loire Atlantique | Carsat | Agir LA MONDIALE | Udaf

Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique - aidants44@udaf44.asso.fr - www.udaf44.fr

Contact : **02 51 80 30 19**. www.aidants44.fr

Mission Locale

La Mission Locale du Pays d'Ancenis service public de l'emploi pour les 16/25 ans se mobilise, renforce ses moyens auprès des jeunes et des entreprises pour mettre en œuvre le plan gouvernemental « un jeune une solution »



La Mission Locale m'accompagne pour entrer dans la vie professionnelle

Je bénéficie d'un accompagnement !

#1jeune1solution

www.unml.info

Jeunes 16-25 ans. Passez en mode **AVENIR** !

Le Réseau des Missions Locales

Pour qui ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le Pays d'Ancenis, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.

Pourquoi ?

L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi et l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ?

En prenant rendez-vous avec Baptiste CLAUDE, conseiller à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé.



Où ?

- » À Varades, commune déléguée de Loireauxence, à la Maison des Solidarités.
- » À Ingrandes Le Fresne, à la Maison des Loisirs.
- » Ou sur Ancenis-Saint-Géréon, Espace Corail.

02.40.96.44.30

accueil@mlpaysancenis.fr

Suivez les actualités de la Mission Locale sur :

www.missionlocalepaysancenis.fr

Mission Locale du Pays d'Ancenis

Mission Locale du Pays d'Ancenis

Trocantons

L'écocyclerie Trocantons densifie son action sur le Pays d'Ancenis

Faisant échos aux enjeux de développement durable, pour une économie circulaire et inclusive, l'écocyclerie Trocantons continue de développer son activité de réemploi et densifie son action dans le Pays d'Ancenis.

Ainsi, après avoir largement augmenté les horaires des boutiques de Vallons de l'Erdre, du Cellier et dans une moindre mesure de Loireauxence (Belligné) pour répondre à une demande croissante des habitants en équipement de seconde main, l'association a décidé, en lien avec ses partenaires locaux, de renforcer cet engagement.

Cela prendra donc la forme d'une nouvelle boutique/dépôt à Ancenis en avril prochain. Tous les habitants du bassin se trouveront désormais à moins de 15 mn d'une solution de réemploi.

Pour concentrer son action sur le Pays d'Ancenis et être en mesure de faire face à l'engouement toujours grandissant, l'association va dans le même temps se retirer de l'activité créée en 2015 à Nort sur Erdre (territoire Erdre et Gèvre) pour passer la main à la Recyclerie Nord Atlantique, qui prendra le relais sur place.

L'activité générée par l'association aujourd'hui est impressionnante : plus de 1200 tonnes traitées par an sur le site de Saint Mars la Jaille, 500 tonnes revendues dans les boutiques, 55 salariés dont la moitié en parcours d'insertion, une centaine de bénévoles investis, un conseil d'administration étoffé et surtout plus de 2500 usagers par semaine qui contribuent au développement de l'économie circulaire sur le territoire. Plus de 25 ans d'expérience qui permettent au Pays d'Ancenis d'être régulièrement cité en exemple.

Horaires Trocantons

Tous les sites Trocantons sont fermés les jours fériés.

SAINT-MARS-LA-JAILLE					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
MERCREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	MERCREDI		13h30 - 17h
JEUDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	JEUDI		13h30 - 17h
VENDREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	VENDREDI		13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h

BELLIGNÉ					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
LUNDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	LUNDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30		SAMEDI	9h30 - 12h30	

LE CELLIER					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
MERCREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	MERCREDI		13h30 - 17h
JEUDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	JEUDI		13h30 - 17h
VENDREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	VENDREDI		13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h

Ouverture d'une nouvelle boutique Trocantons à Ancenis mi-avril 2022

www.trocantons.org - 02 40 97 78 55

Pour tout renseignement,

02 40 97 78 55

contact@trocantons.org

Toutes les informations sont sur le site :

www.trocantons.org

Ecocyclerie Trocantons

Les horaires de la boutique d'Ancenis seront communiqués en avril 2022.

CLIC du Pays d'Ancenis

Service gratuit pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap (sans condition d'âge) de la communauté de communes du Pays d'Ancenis (sauf Ingrandes/Le Fresne Sur Loire).

Le CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

C'est un guichet unique d'accueil, d'écoute et d'information pour le soutien à domicile et l'hébergement collectif. Le CLIC examine la situation de la personne âgée, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.

Pour ce faire, il effectue une **évaluation complète des besoins** : aide à domicile ; soins ; adaptation du logement ; portage de repas ; hébergement ; aides financières ; retour à domicile après hospitalisation...

Il coordonne l'action des professionnels auprès de la personne, met en place une aide adaptée à chaque situation et en assure le suivi.

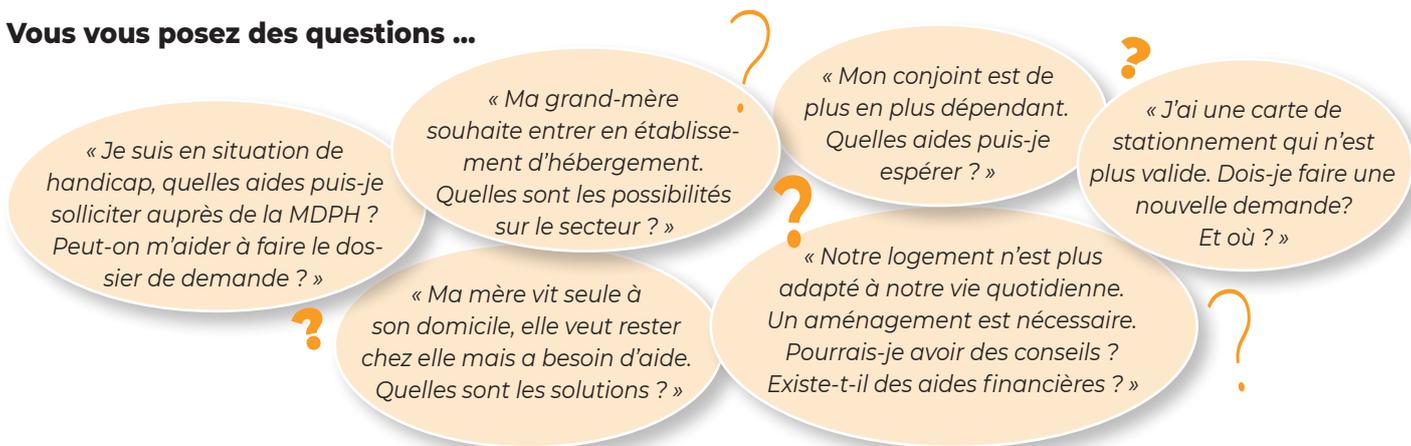
Enfin le CLIC propose des actions de prévention aux personnes âgées et à leur entourage à travers des conférences ; des groupes d'échanges ; des ateliers...

Le CLIC - Point d'information pour les personnes en situation de handicap (sans condition d'âge)

Ses missions, en lien avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) sont :

- D'informer sur les droits et les services disponibles,
- Évaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH,
- Aider les personnes à remplir leurs dossiers de demande auprès de la MDPH,
- Informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

Vous vous posez des questions ...



Contactez les professionnels du CLIC :

Hélène DELEZIRE-HARDY, Coordinatrice - Responsable
Sophie MERCIER, Coordinatrice
Éloïse AUBERTIN, Ergothérapeute - Coordinatrice
Anne DESORMEAUX, Chargée d'accueil - Secrétaire



CLIC du Pays d'Ancenis

BUREAU INFOS AINES

Espace Corail

30, place Francis Robert

44 150 ANCENIS

02 40 96 12 51

clic.ancenis@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

L'après-midi sur RDV

Pour les personnes âgées de + 60 ans

possibilité de visites à domicile

SOS Urgence Garde d'enfants



Dépanner les Parents dans l'urgence et ponctuellement

Une nounou malade, un rendez-vous médical urgent, et personne en vue pour garder le ou les petits ? Rassurez-vous, il y a toujours une solution avec SOS Urgence Garde d'Enfants.

Notre association regroupe **34 bénévoles**, mamans et mamies, pour intervenir du lundi au vendredi, uniquement en période scolaire. Cela peut-être pour une heure, une demi-journée ou une journée entière.

Nous accueillons les enfants, à partir de l'âge de 3 mois, à notre domicile ou nous nous déplaçons chez vous.

Nos bénévoles sont recrutées sur certificat médical et assurées pendant la durée des gardes. De plus, l'association a mis en place un protocole spécifique pour assurer des gardes en toute sécurité pendant cette période de pandémie.

Pour bénéficier de nos services, pas d'adhésion ni cotisation. Il suffit d'appeler le **02 51 14 18 61**. C'est le numéro du répondeur qui vous donnera les numéros de téléphone où vous pourrez joindre une téléphoniste. Celle-ci se chargera de trouver une maman d'accueil. Vous pouvez aussi passer par notre site internet : **www.sosurgencegardenfants.org** / rubrique Pays d'Ancenis.

Une participation financière libre est demandée pour le bon fonctionnement de l'association.

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles susceptibles de rejoindre notre équipe pour partager de joyeux moments avec les enfants, en général pour une journée par mois selon un planning préétabli.

Cela vous intéresse: appelez le **06 49 23 20 43**.

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

**SOS URGENCE
GARDE D'ENFANTS**
PAYS D'ANCENIS

**DONNEZ UN PEU
DE VOTRE TEMPS**

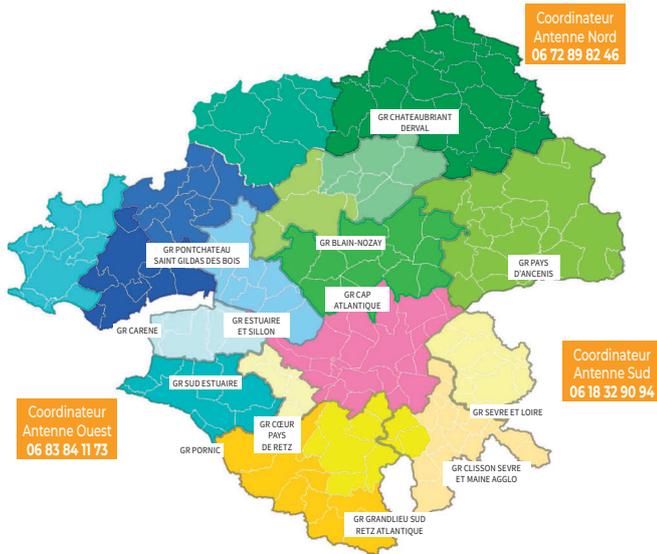
DONNEZ UNE JOURNÉE PAR MOIS

NOUS AIDONS LES PARENTS AYANT BESOIN
DE FAIRE GARDER LEURS ENFANTS DANS L'URGENCE.
DEVENEZ BÉNÉVOLE!

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE
PLUS D'INFORMATION AU 06 49 23 20 43 ou 06 17 91 41 21

sosurgencegardenfants.org

Maison des Adolescents



Les Groupes Ressource sont des espaces de réflexion, constitués de professionnels locaux (échelle de la communauté de communes), issus de différents champs (enseignement, soin, animation, protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse, social, insertion et prévention).

Les membres de ces groupes sont formés au repérage des situations de mal-être et de conduites à risques adolescents. Tous les acteurs du réseau en lien avec des adolescents (professionnels, élus, bénévoles associatifs...) peuvent solliciter ces groupes pour échanger autour d'une situation, individuelle ou de groupe, qui les interroge. Chaque groupe se réunit 5 fois par an.

Objectifs

- Analyser et éclairer les situations complexes de façon pluri-institutionnelles et pluri-professionnelles.
- Repérer et aider à comprendre la problématique du jeune ou du groupe de jeunes, pour mieux la prendre en compte.
- S'appuyer sur le réseau pour mieux accompagner le ou les jeunes.
- Prendre du recul, de la distance, et apaiser l'inquiétude ou l'angoisse des acteurs en contact direct avec les jeunes.
- Dégager des pistes de travail.
- S'enrichir et inventer des accompagnements en se soutenant des réseaux internes et externes.

Membres permanents GR Pays d'Ancenis

NOM Prénom	INSTITUTION	PROFESSION
BERTRAND Benoît	Aide Sociale Enfance	Educateur spécialisé
BRESIL Caroline	CMP Hauteroche	Infirmière
BURBAN Bruno	Maison Des Adolescents	Accompagnant social
CHENE Tony	Service Jeunesse Ancenis	Animateur Jeunesse
CUSSONNEAU Agnès	CSAPA Les Apsyades	Assistante sociale
DILE Nicolas	ADAES 44	Educateur spécialisé
EL MOUCH Fatima	ASE Ancenis	Educatrice spécialisée
GUIGNARD Elodie	STEMO PJJ	Educatrice spécialisée
HANEL Céline	STEMO PJJ	Educatrice spécialisée
LE TALLEC Emmanuel	CMP Adulte St Géréon	Infirmier
LOIRAT Frédérique	CMPEA Les Apsyades	Psychologue

NOM Prénom	INSTITUTION	PROFESSION
MENARD Céline	Mission Locale Pays d'Ancenis	Conseillère en insertion
MORDRELLE Jean Pierre	CMP St Géréon	Infirmier
MOUSSU Véronique	CMP Hauteroche	Infirmière
PELLOUET Claire	ADAES 44	Educatrice spécialisée
PICOT Hélène	Maison Des Adolescents	Coordinatrice
PRODHOMME Sonia	Service Jeunesse Ancenis	Coordinatrice ado
SORIN Sylvie	Collège René Guy Cadou	CPE
THIEVIN Violaine	Lycée J.B. ERIAU Ancenis	Coordinatrice

Salle «Les Roussoles»

Tarifs 2022

		Habitant de la commune	Habitant hors de la commune	Habitant de la commune	Habitant hors de la commune	Mise à disposition possible	
		Sans la cuisine		Avec la cuisine			
Salle selon le nombre d'usagers	Vin d'honneur Réunion 3h	90 €	135 €	NÉANT	NÉANT	NÉANT	
	Obsèques 3h	60 €	90 €	NÉANT	NÉANT	NÉANT	
SALLE 1	Salle festive complète (290 m ²) Repas (180 personnes) - Réunion (290 personnes)					Sono	Vidéo
	Journée de 9h à 2h le lendemain	260 €	390 €	320 €	480 €	50 €	
	2 jours de 9h à 2h le surlendemain	390 €	585 €	480 €	720 €	50 €	
SALLE 2	Salle festive moyenne (190 m ²) Repas (120 personnes) - Réunion (190 personnes)					Sono	Vidéo
	Journée de 9h à 2h le lendemain	200 €	300 €	260 €	390 €	50 €	
	2 jours de 9h à 2h le surlendemain	300 €	450 €	390 €	585 €	50 €	
SALLE 3	Salle festive petite (100 m ²) Repas (60 personnes) - Réunion (100 personnes)						
	Journée de 9h à 2h le lendemain	140 €	210 €	200 €	300 €	NÉANT	
	2 jours de 9h à 2h le surlendemain	210 €	315 €	300 €	450 €		

* Les arrhes (25%) seront calculées sur le prix de la salle uniquement et acquis en cas de désistement.



© A PROPOS ARCHITECTURE



État Civil



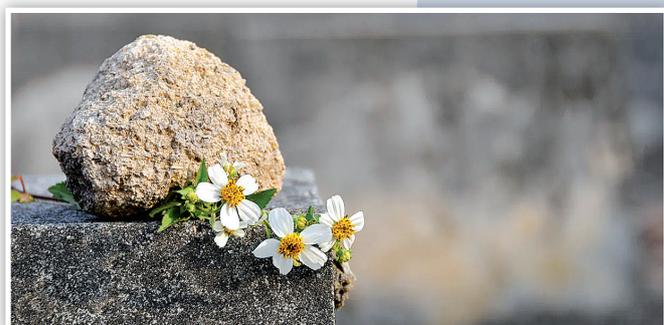
Naissances

GENDRIX SOUDY Alessio	136 Impasse des Sternes
GROSBOIS Léon	1 impasse du Champ Fourmi, La Fresnay
BATAILLE Talia	42 route des Mares- La Poitrière
JANNEAU Eden	244 chemin des Mésanges- La Verderie
ALLAIN RIVERA Flavio	12 route du Côteau, La Basse Boisdonnerie

Mariages



JEANNETEAU William et VERRON Stéphanie
RENY Jean-Paul et MIGNÉ Mireille
DORMOY Nicolas et HUET Florentine
GASNIER Frédéric et MOREL Sylvie
GOUPILLE Emmanuel et TRIMOREAU Laurence



Décès

ROBIN Joseph	92 ans
CHAMPAGNE Eric	54 ans
RENAULT Philippe	67 ans
JANNIN Pascal	62 ans

Inhumation

LECOMTE Gérard	82 ans
----------------	--------



Les murs du local du comité des fêtes et du local technique changent de formes et de couleurs



Street art réalisés par les enfants cm1-cm2 pendant l'activité TAP avec Antoine Dallègre médiateur du « Centre d'art » Le Mat





Mairie de Montrelais

19 rue de l'Abbaye

44370 Montrelais

☎ 02 40 83 45 88

🖨 02 40 98 31 90

✉ mairie@montrelais.fr

www.montrelais.fr